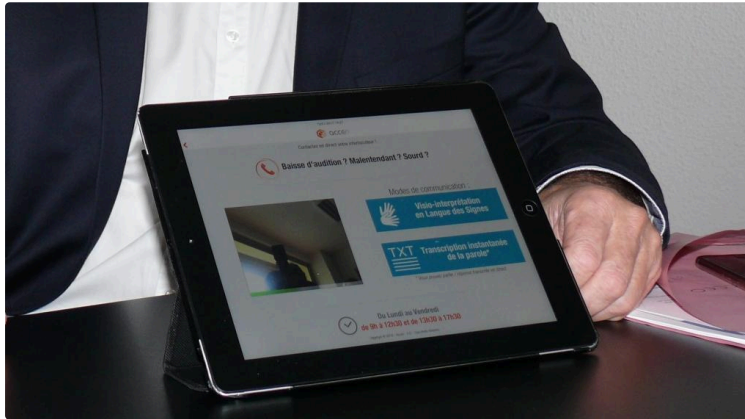


La MDPH 32 complète ses services aux personnes handicapées en se dotant d'un nouvel outil de communication



La MDPH 32 complète ses services aux personnes handicapées en se dotant d'un nouvel outil de communication

La Maison départementale des personnes handicapées du Gers, MDPH 32, vient de se doter d'un nouvel outil de communication pour les personnes sourdes et malentendantes. Charlette Boué, Conseillère Départementale présidente déléguée de la MDPH et son directeur, Patrice Gasc, en ont dévoilé le fonctionnement et les services qu'il apporte aux personnes en situation de handicap.

Le principe en est simple, tout autant que son utilisation qui permettra à l'utilisateur via Internet de communiquer avec les services de la MDPH en se connectant sur le site www.mdp32.fr. La personne clique sur le logo « oreille barrée » pour télécharger l'application qui lui permettra d'accéder au site ACCEO et là un opérateur transmettra en simultané à un service de la MDPH la demande formulée par la personne handicapée. Laquelle communiquera par le biais de la parole ou de la langue des signes française.

D'autre part cela permettra aux personnes handicapées accueillies à l'accueil de la MDPH de dialoguer avec ces dernières avec toujours l'accès au site ACCEO. Les banques, les opticiens et autres commerçants gersois y ont déjà recours.

La MDPH 32

Créée par la loi du 11 février 2005, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est le lieu privilégié d'accueil, d'écoute et d'information des personnes handicapées : Ouvrir droit aux prestations sociales et financières, favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, adapter la scolarisation, accompagner les demandes de médiation et de conciliation, permettre le maintien à domicile, optimiser les échanges entre tous les intervenants dans le champ du handicap, participer à l'accessibilité de l'espace public et la citoyenneté, évaluer les besoins de compensation, orienter vers les services et les établissements compétents, aider la personne dans la formulation de son projet de vie.



Charlette Boué et Patrice Gasc ont présenté l'application qui permet de communiquer avec les sourds et malentendants.